

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE DE ST MARTIN DES FONTAINES 85570

PROCÈS-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 12 AVRIL 2022

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de pouvoirs donnés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 8

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de SAINT MARTIN DES FONTAINES, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe HERNANDEZ, Maire.

Date de la convocation : 7 avril 2022

Présents : HERNANDEZ Philippe, BOURDEAU Marylène, BONNEAU Olivier, BODET Dominique, CHARRIEAU Claire, ANONIER Claire, HERNANDEZ Rémi, RICHET Victor,

Absents : RAMBAUD Lucie

Absent ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Claire ANONIER

Approbation du compte-rendu du 17/03/2022 à l'unanimité des membres présents

Objet n° 22/2022 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES EMPLOYES TECHNIQUES DE L'HERMENAULT

A compter du 12 avril 2022 et ce jusqu'au 31 décembre 2022, les employés communaux de la commune de L'Hermenault seront mis à disposition ponctuellement sur la commune de Saint-Martin-Des-Fontaines.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE :

- De donner mission à Monsieur le Maire et ses adjoints pour solliciter la mairie de L'Hermenault,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition pour la durée déterminée.

Objet n°23/2022 : MISE A DISPOSITION PERSONNEL COMMUNAL

La commune de L'Hermenault demande une mise à disposition de Mr HERVE Tony à compter du 12 avril 2022 et ce jusqu'au 31 décembre 2022.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix POUR, AUTORISE le Maire à signer la mise à disposition du personnel communal avec la commune de L'Hermenault.

Objet n°24/2022 : DEMANDE DE SUBVENTION SORTIE SCOLAIRE ECOLE JULES VERNE

Par courrier du 24 mars 2022, la directrice de l'école Jules Verne de L'Hermenault fait part du projet « des artistes en herbe » inscrit dans le parcours culturel des élèves.

Celle-ci demande une participation de la commune au prorata du nombre d'enfant domicilié sur la commune à hauteur de 40€ par enfant. Pour la commune de Saint Martin des Fontaines, le nombre d'enfants s'élève à 2.

Le Maire propose au Conseil Municipal de participer au projet de façon financière.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE :

- D'autoriser Monsieur le Maire à mandater la somme de 80€ au profit de l'école Jules Verne

Objet n°25/2022 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2022 MODIFICATIF APRES ERREUR AU 002

Il est donné lecture du projet de budget primitif.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte et vote le budget 2022 tel que proposé :

Section de fonctionnement	343 819.46 €
----------------------------------	---------------------

Dépenses

011	Charges à caractère général	55 695.22
012	Charges de personnel	52 650.00
014	Atténuation de produits	11 500.00
65	Autres charges de gestion courante	63 050.00
67	Charges exceptionnelles	200,00
68	Dotations	1 500.00
022	Dépenses imprévues	1 100,00
042	Opération d'ordre	16 744.00
023	Virement à la section d'investissement	141 380.24

Recettes

70	Produits des services du domaine	156 923.00
73	Impôts et taxes	72 394.00
74	Dotations et subventions	67 525.00
75	Autres produits de gestion courante	30 000.00
002	Excédent reporté	16 977.46

Dépenses

Restes à réaliser	7 966.00
016 Emprunts et dettes	2 000,00
20 Immobilisations	2 000.00
204 Subventions d'équipement	10 000,00
21 Construction	113 700.00
23 Immobilisation en cours	531 034.66

Recettes

001 Excédent Invest reporté 2020	104 172.02
1068 Excédent Fonct Capitalisé 2020	150 000,00
10 Dotation fonds réserve	16 800.00
13 Subventions Investissement	236 604.40
16 Emprunt	1 000,00
040 Opération d'ordre	16 744.00
021 Virement section fonctionnement	141 380.24

Questions diverses

- Projet éolien CCPFV : 2 élus référents se sont proposés : BODET Dominique et CHARRIEAU Claire.
- Les subventions communales seront attribuées en fin d'année par manque de demandes à la date d'aujourd'hui.
- Présentation :
 - o de l'avancement du projet de la mairie le dépôt du PC se fera sous quelques jours.
 - o De la négociation avec Mme BELLIVEAU, la commune achètera une partie de l'impasse de l'école de façon à libérer l'accès du parking devant la mairie (un bornage va être fait).
- Différents courriers ont été lus de Mme BILLON et Mr HENRIET.
- Mise à jour du tableau des élections du 24 avril 2022.
- Mr PETIT souhaiterait utiliser pour ces moutons une parcelle rue de la grille qui est en vente. Le conseil municipal après échanges ne donne pas son accord.
- Mr SELOSSE réalise le parcours de la pèlerine en voiture électrique. Lors de son passage, il a été reçu par 2 élus qui lui ont fait visiter la commune.
- Il est proposé de réaliser un ponton sur l'étang communal. Une étude est à faire pour s'assurer des réglementations sur le sujet et du coût.
- Une exposition sur l'esclavage aura lieu dans la salle Michel Ragon. Le vernissage aura lieu le samedi 7 mai à 18h00.
- Demande de rénovation des marches de la statue de la Vierge route de Saint Laurent de la Salle.
- Le maire expose à titre d'information l'action menée par l'état, sur la commune de Petosse, dans le cadre de la grippe aviaire sur notre département et de l'urgence liée cette situation :

- Réquisition d'une parcelle appartenant à l'État pour réaliser une fosse en bordure d'auto-route.
 - Réalisation des travaux d'accès, création d'une fosse de 20 000 m3 et d'un système de nettoyage à l'eau avec récupération et traitement des eaux.
 - Le transport des volailles et l'enfouissement sont réalisés par des entreprises spécialisées. Une cinquantaine de personnes travaillent sur le site.
- La prochaine réunion aura lieu le jeudi 9 juin 2022 à 20H30 en Mairie

La séance est levée à 22h15

Le présent Conseil Municipal comporte les délibérations du n° 22/2022 au n° 25 /2022

NOM PRÉNOM	SIGNATURES	OBSERVATIONS
HERNANDEZ Philippe		
BOURDEAU Marylène		
BONNEAU Olivier		
ANONIER Claire		
BODET Dominique		
CHARRIEAU Claire		
HERNANDEZ Rémi		
RAMBAUD Lucie		
RICHET Victor		